

## Comité syndical du vendredi 24 juin 2022 Affaires financières - Note n°2

### Objet : Comptes administratifs 2021

#### Présentation synthétique retraçant les informations financières essentielles

Conformément aux dispositions de l'article L1612-12 du code général des collectivités territoriales (CGCT), après examen des comptes de gestion, les comptes administratifs de l'exercice 2021 de Monsieur le Président d'Artois Mobilités sont présentés pour avis au comité syndical.

L'article L2313-1 du CGCT dispose qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Les maquettes réglementaires des comptes administratifs de l'exercice 2021 sont jointes en annexes à la présente note, qui détaille les principales caractéristiques des résultats 2021.

#### 1. Comment se décompose et se détermine le résultat de l'exercice 2021 ?

##### Le budget principal M14

Toutes opérations confondues (opérations réelles et opérations d'ordre), les comptes administratifs de l'exercice 2021 se résument ainsi :

BUDGET PRINCIPAL M14	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice 2021	40 762 948,86	22 222 006,78	11 912 572,47	5 288 410,91	52 675 521,33	27 510 417,69
Résultats de l'exercice 2021	-	18 540 942,08	-	6 624 161,56	-	25 165 103,64
Résultats antérieurs reportés (exercice 2020)		19 542 633,14		8 334 883,00		
Excédent de fonctionnement capitalisé		-				
<b>Total réalisations 2021 + résultats reportés</b>	40 762 948,86	41 764 639,92	11 912 572,47	13 623 293,91	52 675 521,33	55 387 933,83
<b>Résultat de clôture 2021</b>		<b>1 001 691,06</b>		<b>1 710 721,44</b>		<b>2 712 412,50</b>
Restes à réaliser à reporter en 2022			4 273 948,83	6 801 318,62		2 527 369,79
Résultats cumulés	40 762 948,86	41 764 639,92	16 186 521,30	20 424 612,53	56 949 470,16	62 189 252,45
<b>Solde d'exécution</b>		<b>1 001 691,06</b>		<b>4 238 091,23</b>		<b>5 239 782,29</b>

Hors résultats reportés, les résultats sont les suivants :

- Pour la section de fonctionnement : un déficit de 18 540 942.08 € ;
- Pour la section d'investissement : un déficit de 6 624 161.56 € ;
- Soit un déficit global de 25 165 103.64 €.

Toutefois, le résultat de clôture de l'exercice 2021 doit intégrer les résultats antérieurs reportés de l'exercice 2020.

Les résultats de clôture sont par conséquent les suivants :

- Pour la section de fonctionnement : un excédent de 1 001 691.06 € ;
- Pour la section d'investissement : un excédent de 1 710 721.44 € ;
- Soit un excédent de clôture de 2 712 412.50 €.

Les résultats de clôture de la section d'investissement doivent être corrigés des restes à réaliser ; pour rappel, les restes à réaliser correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31 décembre, ainsi qu'aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre de recettes au 31 décembre. Pour l'exercice 2021, les restes à réaliser s'élèvent à 4 273 948.83 € en dépenses, et à 6 801 318.62 € en recettes, soit un solde de restes à réaliser de 2 527 369.79 €. Ainsi le résultat d'investissement corrigé des restes à réaliser s'élève à 4 238 091.23 €.

Par conséquent, le résultat de clôture toutes sections confondues s'élèvent à 5 239 782.29 €.

### Le budget annexe M43

Toutes opérations confondues (opérations réelles et opérations d'ordre), les comptes administratifs de l'exercice 2021 se résument ainsi :

BUDGET ANNEXE M43	Exploitation		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice 2021	97 240 592,89	119 830 481,20	20 017 580,99	22 116 500,48	117 258 173,88	141 946 981,68
Résultats de l'exercice 2021		22 589 888,31		2 098 919,49		24 688 807,80
Résultats antérieurs reportés (exercice 2020)	8 786 579,95		42 643 353,46			
Excédent de fonctionnement capitalisé						
<b>Total réalisations 2021 + résultats reportés</b>	<b>106 027 172,84</b>	<b>119 830 481,20</b>	<b>62 660 934,45</b>	<b>22 116 500,48</b>	<b>168 688 107,29</b>	<b>141 946 981,68</b>
<b>Résultat de clôture 2021</b>		<b>13 803 308,36</b>		<b>- 40 544 433,97</b>		<b>- 26 741 125,61</b>
Restes à réaliser à reporter en 2022			3 298 349,95	25 745 839,49		22 447 489,54
Résultats cumulés	106 027 172,84	119 830 481,20	65 959 284,40	47 862 339,97	171 986 457,24	167 692 821,17
<b>Solde d'exécution</b>		<b>13 803 308,36</b>		<b>- 18 096 944,43</b>		<b>- 4 293 636,07</b>

Hors résultats reportés, les résultats sont les suivants :

- Pour la section de fonctionnement : un excédent de 22 589 888.31 € ;
- Pour la section d'investissement : un excédent de 2 098 919.49 € ;
- Soit un excédent global de 24 688 807.80 €.

Toutefois, le résultat de clôture de l'exercice 2021 doit intégrer les résultats antérieurs reportés de l'exercice 2020.

Les résultats de clôture sont par conséquent les suivants :

- Pour la section de fonctionnement : un excédent de 13 803 308.36 € ;
- Pour la section d'investissement : un déficit de 40 544 433.97 € ;
- Soit un déficit de clôture de 26 741 125.61 €.

Les résultats de clôture de la section d'investissement doivent être corrigés des restes à réaliser. Pour l'exercice 2021, les restes à réaliser s'élèvent à 3 298 349.95 € en dépenses, et à 25 745 839.49 € en recettes, soit un solde de restes à réaliser de 22 447 489.54 €. Ainsi, corrigé des restes à réaliser, le résultat de la section d'investissement s'élève à -18 096 944.43 €.

Par conséquent, le résultat de clôture toutes sections confondues s'élève à -4 293 636.07 €.

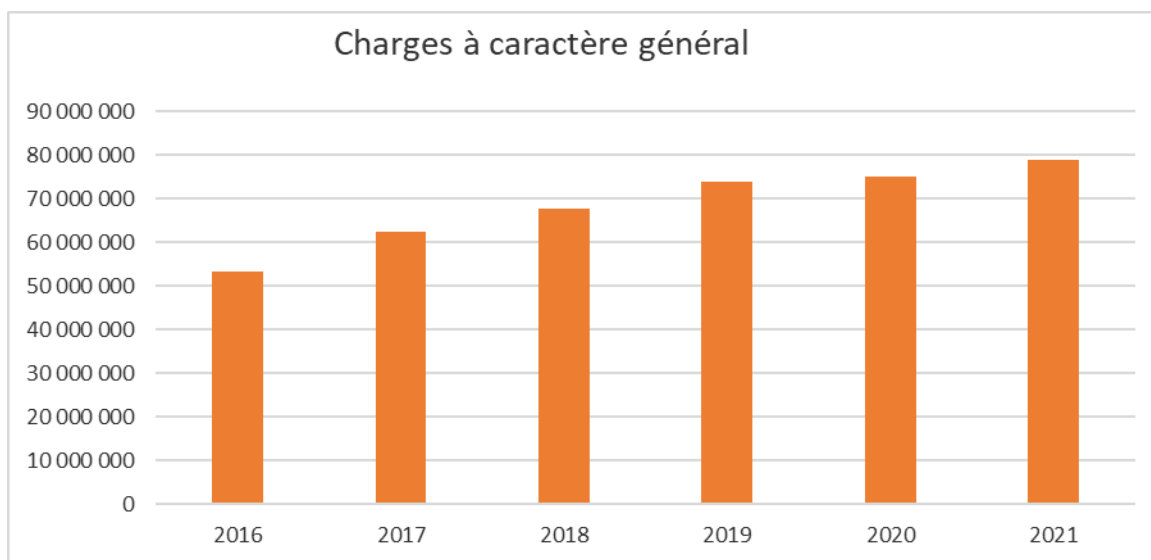
Les résultats consolidés sont les suivants :

- Pour la section de fonctionnement : un excédent de 14 804 999.42 € ;
- Pour la section d'investissement : un déficit de 13 858 853.20 € ;
- Soit un excédent de clôture toutes sections confondues de 946 146.22 €.

## 2. Section de fonctionnement

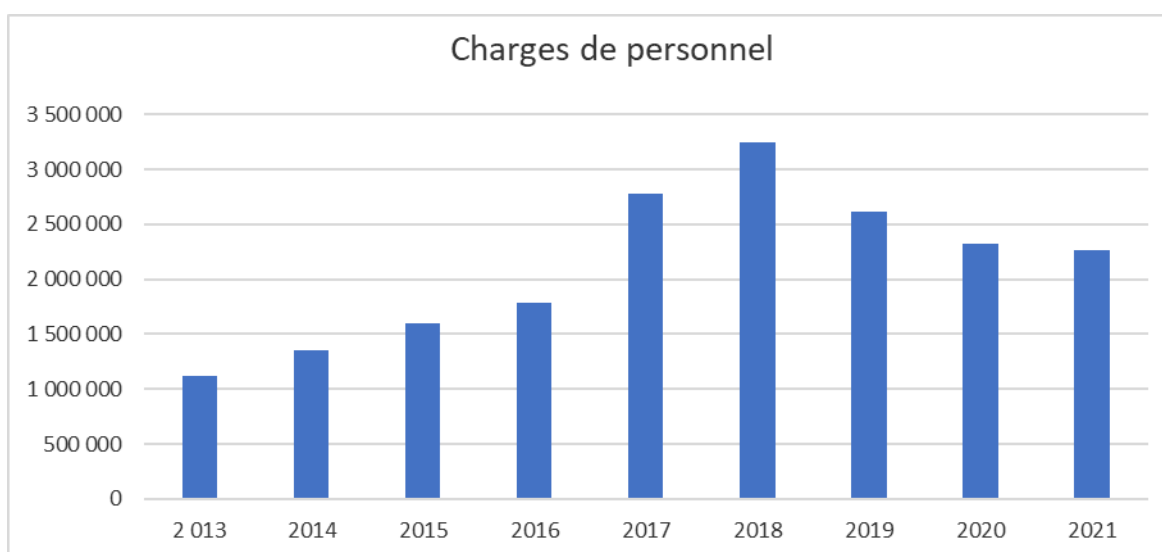
Par rapport à 2020, les principaux postes de dépenses évoluent de la manière suivante :

- Les charges générales : + 5,30 % ;



Les dépenses à caractère général évoluent d'un peu plus de 5% entre 2020 et 2021. Le forfait de charge 2021 s'est élevé à 74 016 430 euros soit 96 % du montant des charges à caractère général. Cette augmentation est liée aux conséquences de la crise sanitaire (hors révisions contractuelles).

- Les charges de personnel : - 2.54 % ;



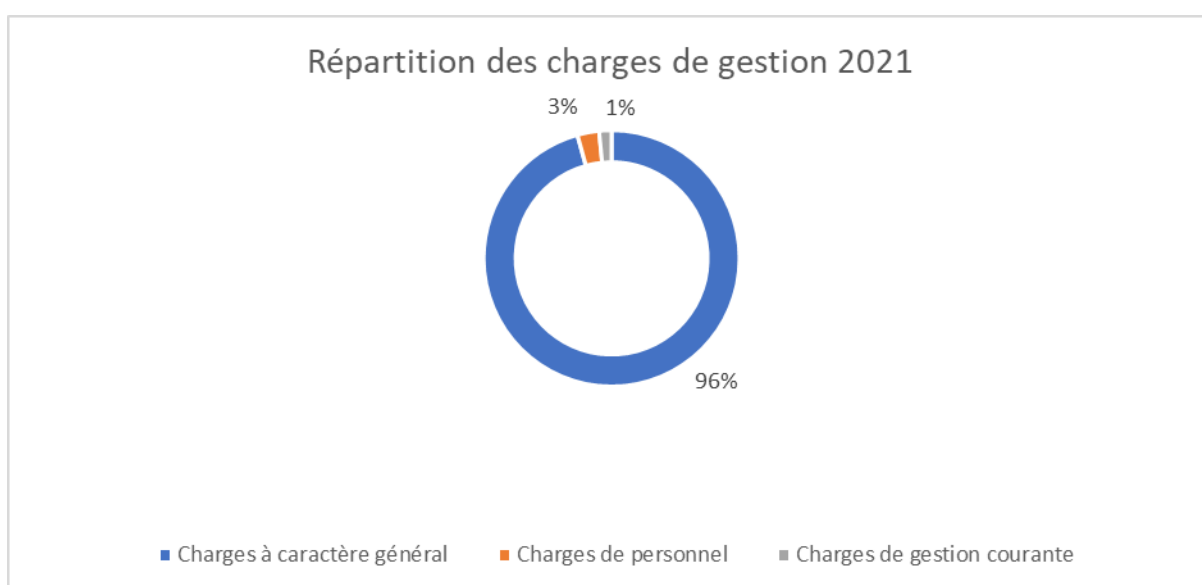
On a pu constater une baisse significative des charges du personnel entre 2020 et 2021 (environ 11%). Cette baisse s'expliquait principalement par la fin des contrats à durée déterminée liés au projet BHNS, mais également par des vacances de postes.

Désormais les effectifs sont stables ce qui permet un maintien de la masse salariale. La diminution de 2.54% entre 2020 et 2021 s'explique principalement par des vacances de postes courant de l'année écoulée.

- Les charges de gestion courante : +33.17 %.

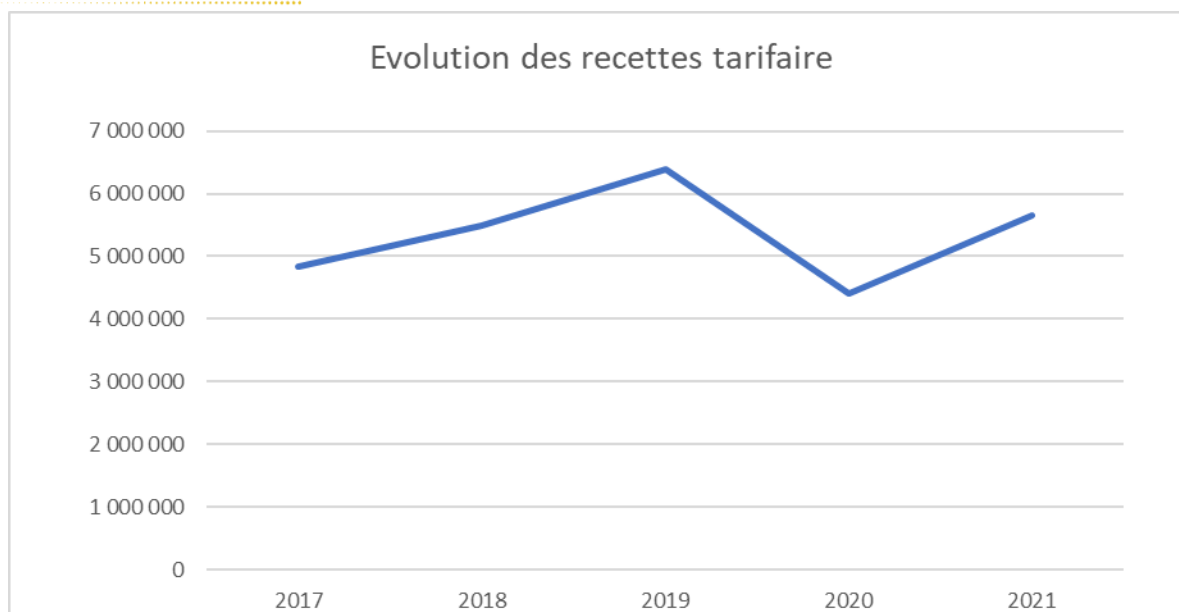
Cette augmentation s'explique essentiellement par le versement de la subvention d'équilibre entre les deux budgets.

En 2021, les charges de gestion se répartissent de la manière suivante :



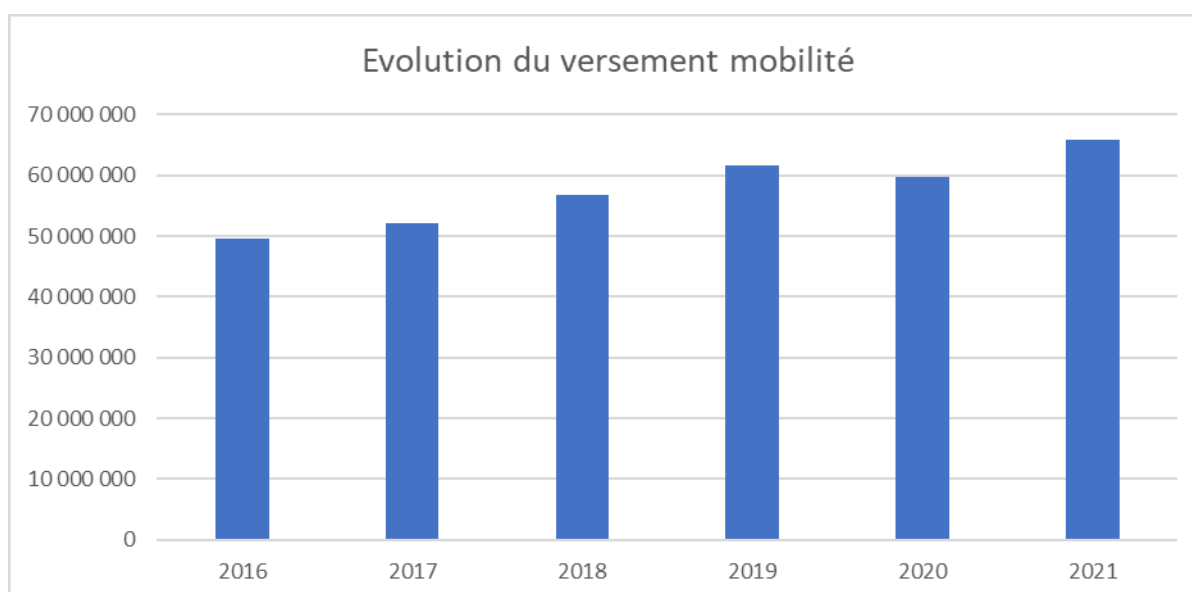
Par rapport à 2020, les principaux postes de recettes évoluent de la manière suivante :

- Les produits des services : + 28.29%.



Cette hausse n'est pas représentative des produits réellement attendus. L'avenant n°6 de la DSP a révisé le produit attendu à la baisse. La hausse constatée par rapport à l'année 2020 est liée à l'assouplissement des mesures dues à la crise sanitaire (hausse de la fréquentation) ;

- Le versement mobilité : +10.12%

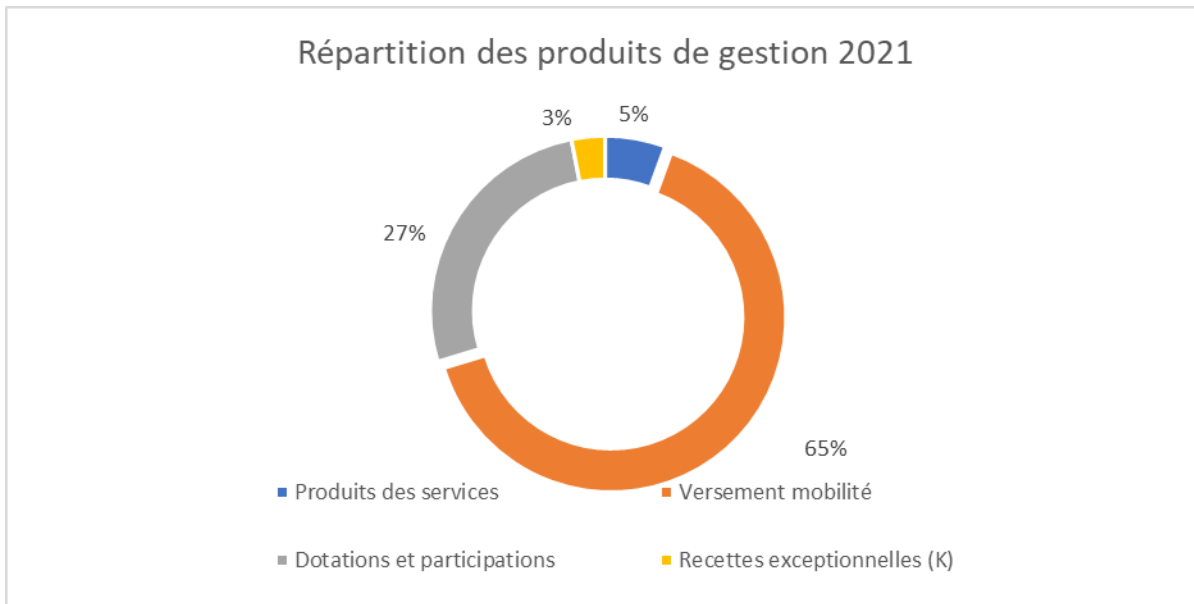


Cette hausse est notamment liée aux reports de cotisations sociales 2020 sur l'année 2021 ainsi que le moindre recours à l'activité partielle par les entreprises.

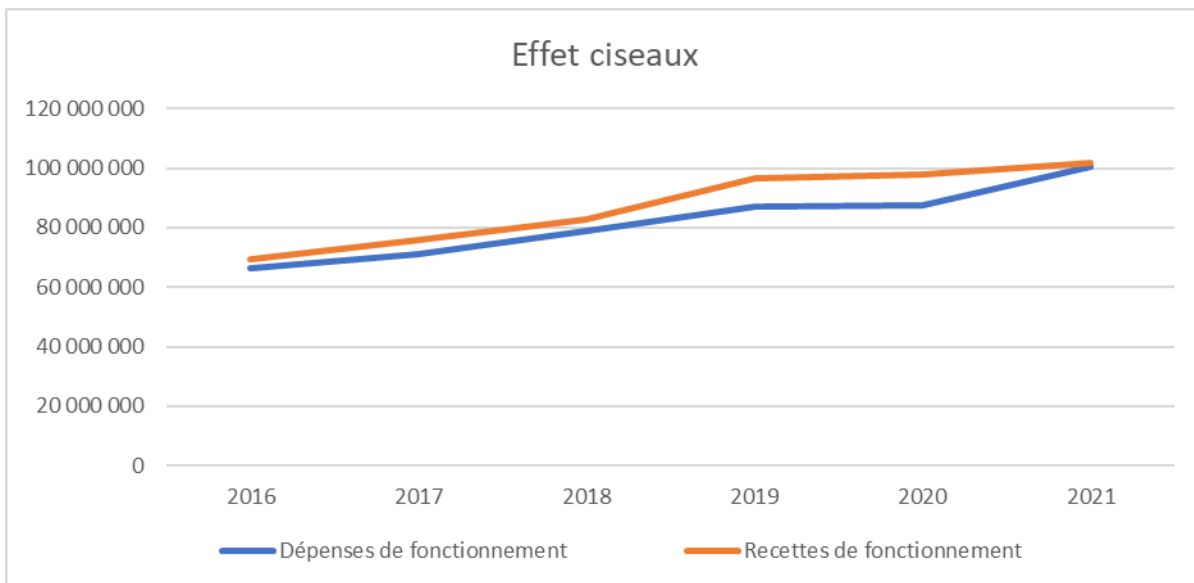
- Les subventions et participations : -7.60%

Cette diminution s'explique par la baisse de la participation de la région Hauts-de-France concernant le transport des lycéens (décalage de la recette sur l'année 2022).

Les produits de gestion se répartissent de la manière suivante :



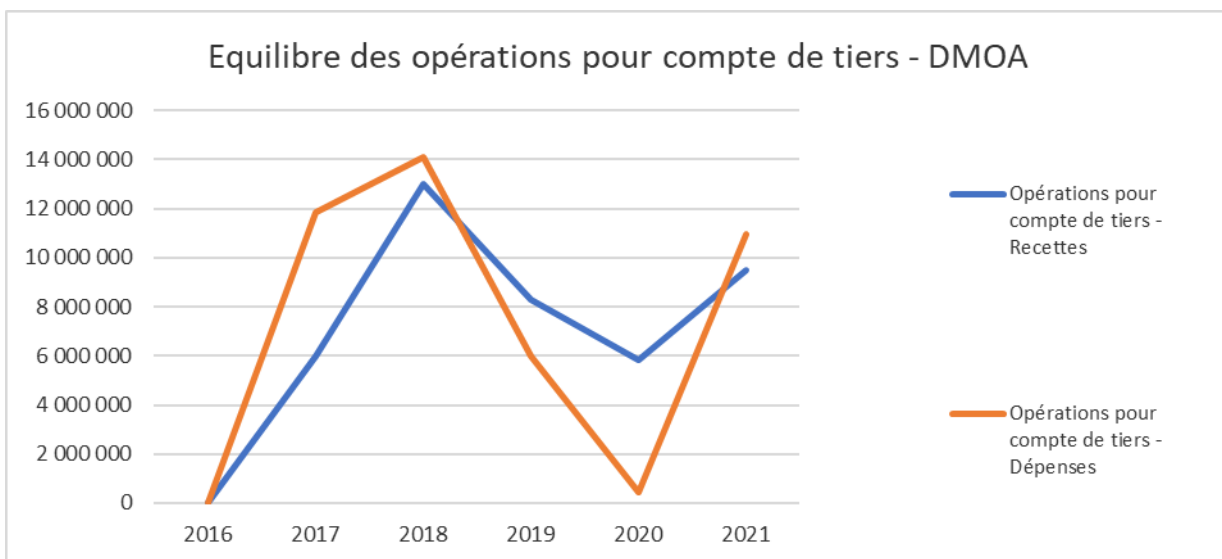
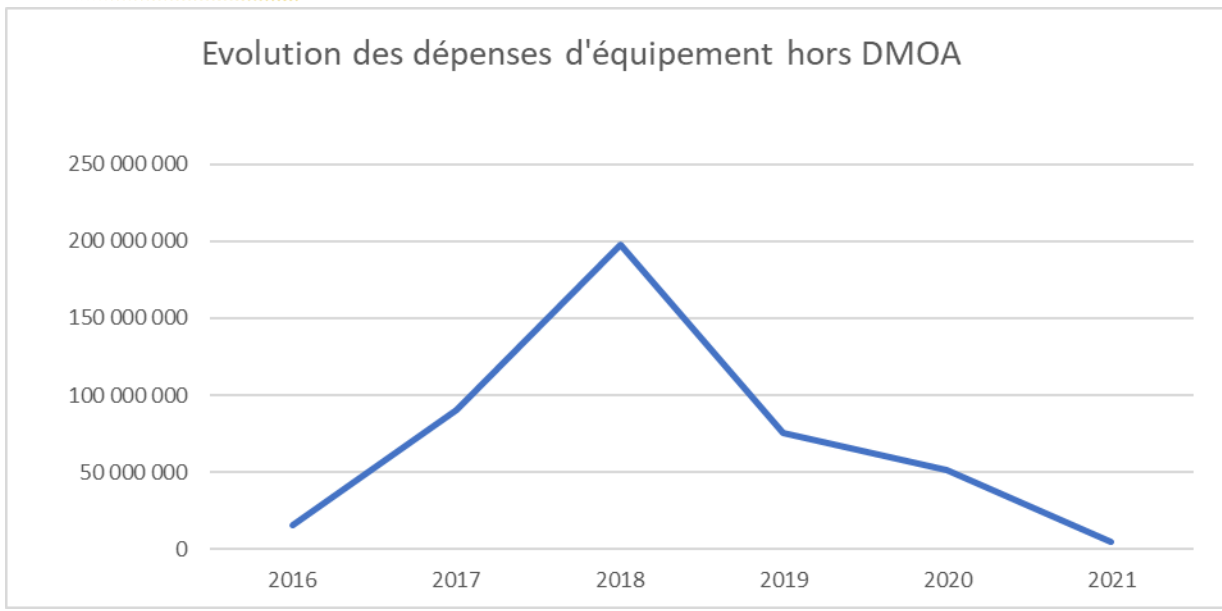
La participation complémentaire des agglomérations, la négociation menée avec le délégataire ainsi que la recherche d'économies internes ont encore permis à la collectivité d'échapper à l'effet « ciseaux » malgré les effets de la crise sanitaire.



### 3. Section d'investissement

Suite à la livraison du BHNS en 2019, le niveau des dépenses d'investissement est resté à un niveau important en 2020 et diminue nettement à compter de l'année 2021 mais reste cependant élevé (11.25 M€).

Concernant les délégations de maîtrise d'ouvrage entre Artois Mobilités et les communes, l'exercice 2021 a été marqué par une régularisation des dépenses imputées à tort en budget M43. Ces DMOA seront soldées lors de l'exercice 2022. Les données présentées tiennent compte des restes à réaliser aussi bien en dépenses qu'en recettes.



Les délais de traitement des subventions de l'Etat et du FEDER n'ont pas permis de recouvrer les subventions attendues.

Le solde des subventions sera perçu en 2022 et 2023.

Concernant la dette, Artois Mobilités n'a pas contracté d'emprunt en 2021.

Le compte administratif M14 peut se résumer de la manière suivante :

<b>BUDGET PRINCIPAL M14</b>	<b>Fonctionnement</b>		<b>Investissement</b>		<b>Ensemble</b>	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice 2021	40 762 948,86	22 222 006,78	11 912 572,47	5 288 410,91	52 675 521,33	27 510 417,69
Résultats de l'exercice 2021		- 18 540 942,08		- 6 624 161,56		- 25 165 103,64
Résultats antérieurs reportés (exercice 2020)		19 542 633,14		8 334 883,00		
Excédent de fonctionnement capitalisé		-				
<b>Total réalisations 2021 + résultats reportés</b>	<b>40 762 948,86</b>	<b>41 764 639,92</b>	<b>11 912 572,47</b>	<b>13 623 293,91</b>	<b>52 675 521,33</b>	<b>55 387 933,83</b>
<b>Résultat de clôture 2021</b>		<b>1 001 691,06</b>		<b>1 710 721,44</b>		<b>2 712 412,50</b>
Restes à réaliser à reporter en 2022			4 273 948,83	6 801 318,62		2 527 369,79
Résultats cumulés	40 762 948,86	41 764 639,92	16 186 521,30	20 424 612,53	56 949 470,16	62 189 252,45
<b>Solde d'exécution</b>		<b>1 001 691,06</b>		<b>4 238 091,23</b>		<b>5 239 782,29</b>

Le compte administratif M43 peut se résumer de la manière suivante :

<b>BUDGET ANNEXE M43</b>	<b>Exploitation</b>		<b>Investissement</b>		<b>Ensemble</b>	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Réalisations de l'exercice 2021	97 240 592,89	119 830 481,20	20 017 580,99	22 116 500,48	117 258 173,88	141 946 981,68
Résultats de l'exercice 2021		22 589 888,31		2 098 919,49		24 688 807,80
Résultats antérieurs reportés (exercice 2020)	8 786 579,95		42 643 353,46			
Excédent de fonctionnement capitalisé		-				
<b>Total réalisations 2021 + résultats reportés</b>	<b>106 027 172,84</b>	<b>119 830 481,20</b>	<b>62 660 934,45</b>	<b>22 116 500,48</b>	<b>168 688 107,29</b>	<b>141 946 981,68</b>
<b>Résultat de clôture 2021</b>		<b>13 803 308,36</b>		<b>- 40 544 433,97</b>		<b>- 26 741 125,61</b>
Restes à réaliser à reporter en 2022			3 298 349,95	25 745 839,49		22 447 489,54
Résultats cumulés	106 027 172,84	119 830 481,20	65 959 284,40	47 862 339,97	171 986 457,24	167 692 821,17
<b>Solde d'exécution</b>		<b>13 803 308,36</b>		<b>- 18 096 944,43</b>		<b>4 293 636,07</b>